

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE – CLASSE PRÉPA TALENTS	Sem.	CM	Coeff.	TD	Coeff.	Crédits 60	Examen session 1	Examen session 2
C1 : MAÎTRISER L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ADMINISTRATIONS								35
Droit constitutionnel	S1	24 h	2	12 h	1	3	Écrit + CC	Écrit
Droit administratif	S1	24 h + 10 h	2	12 h	1	3	Écrit + CC	Écrit
Finances publiques	S1	20 h + 12 h	2	8 h + 6 h	1	3	Écrit + CC	Écrit
Institutions administratives	S1	20 h		+ 12 h		2	Écrit	Écrit
Droit institutionnel de l'Union européenne	S1	18 h				2	Écrit	Écrit
Droit des collectivités territoriales et de l'intercommunalité	S1	15 h				2	Écrit	Écrit
Fonction publique	S1	15 h + 10 h				2	Oral	Oral
Contexte politique et sociétal de l'action publique	S1	20 h + 15 h				1	Écrit	Écrit
Contexte économique de l'action publique	S1	12 h				1	Écrit	Écrit
Transformation numérique de l'action publique	S1	12 h				1	Écrit	Écrit
Conférences d'actualité et vie professionnelle	S1	9 h				-	-	-
<hr/>								
Droit administratif	S2	30 h + 10 h	2	12 h	1	3	Écrit + CC	Écrit
Droit fiscal	S2	18 h	2	8 h	1	2	Écrit + CC	Écrit
Droit des collectivités territoriales et de l'intercommunalité	S2	15 h				2	Écrit	Écrit
Droits et libertés fondamentaux	S2	12 h + 10 h				2	Oral	Oral
Déontologie publique	S2	12 h				2	Écrit	Écrit

MCCC adoptées par le CA de l'IPAG le 1^{er} avril 2025 et par la CFVU le 17 juin 2025.

Les blocs de compétences ne se compensent pas entre eux, sauf décision souveraine du jury. La compensation intervient entre les différentes matières d'un même bloc et entre les deux semestres, en tenant compte des crédits affectés à chacune de ces matières. Aucune note plancher n'est requise.

Science politique	S2	12 h				1	Écrit	Écrit
Politiques urbaines	S2	12 h				1	Écrit	Écrit
Contexte économique de l'action publique	S2	12 h				1	Écrit	Écrit
Conférences d'actualité et vie professionnelle	S2	9 h				1	Écrit	Écrit

**C2 : ACCOMPAGNER LA PRISE
DE DÉCISION PUBLIQUE**
11

Méthodologie des épreuves écrites	S1			48 h		2 + 3 CC	Écrit + CC	Écrit
Gestion des ressources humaines	S1	12 h				1	Écrit	Écrit

Méthodologie des épreuves écrites	S2			30 h		2 + 3 CC	Écrit + CC	Écrit
Formation aux outils bureautiques	S2			6 h		-	-	-
Méthodologie de la recherche	S2			6 h		-	-	-

**C3 : ÉVOLUER DANS UN MILIEU
PROFESSIONNEL**
14

Mises en situation professionnelle	S1			24 h		1 + 2 CC	Oral + CC	Oral
Entretien avec le jury (méthodologie et initiation)	S1			30 h + 20 h		2	CC	Oral
Anglais	S1			15 h		1	CC	Oral

Entretien avec le jury	S2			24 h + 10 h		2 + 2 CC	Oral + CC	Oral
Stage obligatoire (4 semaines)	S2					3	Rapport de stage	-
Anglais	S2			15 h		1	CC	Oral
Préparation spécifique aux concours	S2			20 h		-	-	-

MCCC adoptées par le CA de l'IPAG le 1^{er} avril 2025 et par la CFVU le 17 juin 2025.

Les blocs de compétences ne se compensent pas entre eux, sauf décision souveraine du jury. La compensation intervient entre les différentes matières d'un même bloc et entre les deux semestres, en tenant compte des crédits affectés à chacune de ces matières. Aucune note plancher n'est requise.